

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7310 SÉANCE DU 30 mai 2022

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**ENTENTE ENTRE LE CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT
ET HAMEL CONSTRUCTION INC. - TRAVAUX D'EXPLOITATION**

Attendu que la Nation huronne-wendat (NHW) est propriétaire des lots 3-1, 3-2 et 3-RE;

Attendu que des activités d'exploitation de ressources ont eu lieu au courant des dernières années sur ces lots;

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat désire renouveler l'entente précédente entre Hamel Construction Inc. et la NHW, qui visait l'encadrement des activités d'exploitation sur les lots;

Attendu que la direction du Développement économique et Projets majeurs, avec la collaboration des Services juridiques, a préparé et négocié un renouvellement de l'entente dans le meilleur intérêt des membres de la NHW, prévoyant les conditions acceptables de réalisation des activités d'exploitation des Lots et en recommandent la signature;

Page 1 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 mai 2022 Résolution adoptée
1 abstention



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7310 SÉANCE DU 30 mai 2022

**ENTENTE ENTRE LE CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT
ET HAMEL CONSTRUCTION INC. - TRAVAUX D'EXPLOITATION**

Attendu que la NHW recevra de Hamel Construction Inc. une royauté pour toute la pierre concassée qui sortira des lots;

Attendu que cette royauté sera payable mensuellement;

Attendu que la NHW recevra de Hamel Construction Inc. un montant pour le réaménagement du terrain le 31 mars de chaque année financière, et ce, jusqu'à la fin des travaux;

Attendu que des opportunités de contrats pour des entrepreneurs privés hurons-wendat seront offerts par Hamel Construction Inc. dans le cadre des opérations et activités sur les lots;

Attendu que le renouvellement de l'entente sera effectif à partir du 1^{er} avril 2022, et ce, jusqu'au 31 mars 2027 inclusivement;

Attendu que la NHW a fait produire au cours de l'année financière 2021-2022 une étude de redevance d'exploitation de la carrière incluant une évaluation de la juste valeur marchande des matériaux extraits de la carrière;

Attendu que la royauté ainsi que le montant annuel perçu pour le réaménagement du terrain concordent avec l'étude de redevance et la juste valeur marchande des matériaux;

Attendu que le projet d'entente a été soumis au Conseil de la Nation huronne-wendat et qu'il en approuve la teneur;

Page 2 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 mai 2022 Résolution adoptée
1 abstention



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7310 SÉANCE DU 30 mai 2022

**ENTENTE ENTRE LE CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT
ET HAMEL CONSTRUCTION INC. - TRAVAUX D'EXPLOITATION**

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Daniel Sioui, **appuyé** par le Chef familial Denis Bastien, et **résolu** :

- **Que** le directeur du Développement économique et Projets Majeurs soit autorisé à signer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, l'entente ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

Page 3 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 mai 2022 Résolution adoptée
1 abstention



SECRÉTAIRE
TINA DURAND